

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type		Modèle année	Bordereau-type N°
Châssis de camion	K R U P P		K 8 0 1		1963	4 ' 1 5 3
Caractéristiques "K 801" sur plaquette du constructeur dans la cabine, à droite, latéralement						
sur socle du siège			Carburant diesel		Nombre de cylindres 4	
Constructeur du châssis F.KRUPP, Motoren-u.Kraftwagenfabriken,Essen(D)-Imp. Gertsch & Co, Zurich						
N° du châssis frappé à l'avant à droite en haut sur longeron + sur plaquette du constructeur						
N° du moteur frappé à l'avant à droite sur carter-moteur devant pompe à injection						
Type du moteur D 459 - en ligne, vertical, à injection directe et turbo ROOTES						
Position du mot. avant Frein-moteur frein à compresseur à commande hydraulique						
Cylindrée	5'816cm ³	Frein de remorque à air comprimé, à 2 conduites			Dimensions ext. en mm	
Temps	2	Transmission mécanique		Treuil/Cabest.	Longueur 6'550	
Refroidissement	eau	Nombre vit. avant 6		Crochet rem. s.demande	Largeur 2'400	
Entraînement	s.roues AR	Vitesse en 1 ^{er}		Voie avant 1'864	Hauteur 2'620	
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir. 74		Voie arrière 1'830	Empattement 4'300	
Nombre de pneus	6	Bloquage différentiel		Diam. de braq. 16,40/16,50	Porte à faux arr. 1'000	
Frein à pied air comprimé, 1-circuit, à expansion interne, sur toutes les roues *)						
Frein à main mécanique, à exp.interne, tringles, sur les roues arrière (système Stopfix)						
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.
A vide				Dimension	10.00-20	10.00-20
Charge utile	selon	carrosserie		Charge pneu	3'000	3'000
Total				Multipl		
Gar. de fabr.	4'600	9'900	14'500		jumelés	
Poids max. garanti pr. train routier 34'250			Nombre de portes 2 (cabino)		(192 SAE)	
Direction: position		à gauche		Marque du moteur KRUPP		C.V. frein (175 DIN)
Alésage		115		Course 140		C.V. impôts 29,62
Forme de la carrosserie			cabine normale, fermée			
Nombre de places: total		3		(avant milieu arr.)		Places debout

Phares: marque	2/ HELLA E 1 4406	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux asymétriques	AV=	de chaque côté devant portes cabine (blanc)
Feux de position	2/ dans les phares	AR=	combinés avec feux stop (orange)
Phare brouillard	2/ séparés sous pare-chocs	Essuie-glace	2/ électriques
Feux arrières	2/ sous feux stop et clignot.	Avertisseur	1/ électrique (1-ton) + 1/routier
Réfecteurs	2/ séparés, oscillants \varnothing 70mm	Rétroviseur	2/ extérieurs s. portes cabine
Feu stop	2/ combinés av. clignot. (or.)	Indicateur de vitesse	km/h + Tachygraphe
Eclairage N° de contrôle	1/ à gauche combiné	Parties dangereuses	
Phare marche arrière			
Equipement électr.	Volts 12 resp. 24 (2 x 12)		
Mesure du bruit	87 bB à 1'950 t/min	/ Avertisseur = 90 et 100 dB	

Observations et exceptions

- *) Frein de service : Les véhicules immatriculés à partir du 1.1.64 devront être équipés d'un frein à 2 circuits (ACF 21.10.60 art. 16, chiff. 1 et art. 26 chiffre 4).

Lieu et date de l'expertise-type Zurich, 20.2.63

La Commission d'expertise-type